

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

CINQUIÈME ANNÉE. — 1876-1877



LYON

ASSOCIATION TYPOGRAPHIQUE

G. RIOTOR, RUE DE LA BARRE, 12

—
1878

Relativement au *Plantago major* à bractées foliacées, M. Cusin confirme que d'après ses observations, ce n'est pas une variété, mais une simple exubérance de végétation.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1877

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Magnin et sa rédaction est adoptée.

Correspondance :

M. le docteur Socquet, professeur à l'Ecole de médecine, remercie la Société de l'avoir admis parmi ses membres.

La Société a reçu depuis la dernière séance :

1° *Programme de l'Exposition internationale d'horticulture* qui s'ouvrira à Utrecht le 12 avril prochain : il contient l'indication de diverses questions de botanique descriptive et physiologique à discuter au congrès ;

2° *Rapport sur les Collections du Jardin botanique d'Edimbourg*, pour l'année 1876 ;

3° *Bull. de la Soc. d'ét. scient. de Nîmes*, n° 1 de 1877 : cette publication devient mensuelle à partir de ce numéro ;

4° *Du ministère de l'instruction publique*, nouvel envoi important de livres et brochures dont la liste suit :

Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, 1849, t. XV : *Additions aux plantes phanérogames de la Dordogne*, par M. Ch. Des Moulins (p. 281) ; — *Note sur le Nuphar luteum et ses variations* (p. 287) ; — *Sur les Trifolium à fleurs jaunes* (p. 336) ;

Mémoires de l'Académie des Sciences de Clermont-Ferrand, 1875, t. XVII : *Prodrome de la Flore du Plateau central de la France*, (des Renonculacées aux Ombellifères), par M. Mart. Lamotte ;

Mémoire de la Soc. d'Agric. du départ. de la Marne, 1873-1874 : *Lichens de la Marne*, par M. Brisson (p. 59) ;

Bull. Soc. géolog. de Normandie, 1874 ;

Transactions of the roy. Society New South Wales, 1868-1874 ;

Revue des Sociétés savantes, 1867-1869 ;

Société d'hist. nat. de Toulouse, 1867-1874.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un secrétaire-adjoint.

M. Viviant-Morel est nommé au scrutin secret ; il remplira ses fonctions jusqu'au renouvellement du bureau.

Communications :

1^o RAPPORT SUR LES OBSERVATIONS DE M. DEBEAUX AU SUJET DES « ERICA VAGANS L. ET E. DECIPENS SAINT-AMANS », AINSI QUE SUR UN ESSAI DE CLASSIFICATION NOUVELLE DES ROSES DE M. GANDOGER (22^o vol. de la *Soc. agr. des Pyrénées-Orient.*), par M. Boullu.

I. Je ne m'étendrai pas sur tous les travaux pleins d'intérêt d'ailleurs qui remplissent ce volume ; les uns sont étrangers à la botanique : rapports sur le Congrès agricole d'Avignon, sur la culture du Ramié (*Urtica (Bœhmeria) utilis, tenacissima*), sur les éducations des vers à soie, sur la direction et la force du vent ; Faune entomologique des Pyrénées-Orientales, monographie des espèces françaises du genre *Azeca* (conchyliologie); manuscrit de la Prose de Montpellier (chant d'église), géographie du Roussillon au Moyen-Age, et enfin des pièces de vers français. Les autres qui touchent directement à la botanique sont : la correspondance de Lapeyrouse avec Xatart, Coder, de Barrera, Léon Dufour, De Candolle, laquelle fournit des documents précieux pour la *Flore des Pyrénées-Orientales*. Des notes de M. Roumeguère élucident cette correspondance, et font connaître le caractère jaloux de Lapeyrouse qui le portait à tenir sous le boisseau les travaux de ses correspondants pour se les approprier autant qu'il le pouvait. Les autres articles botaniques sont : Une herborisation de M. Debeaux à Casas de Pena ; des décades d'espèces nouvelles de M. Gandoger, un essai de classification des Roses du même, et des recherches de M. Debeaux sur les *Erica vagans* L. et *E. decipiens* St-Amans. Nous ne nous occuperons que des deux derniers.

II. M. l'abbé Carret ayant annoncé par lettre à notre Société (1) que l'*Erica vagans* a été trouvé aux limites du département du Rhône, une discussion s'est élevée sur le point de savoir si notre espèce est vraiment l'*E. vagans* L. ou l'*E. decipiens* Saint-Amans ; nous avons donc été heureux de rencontrer les recherches de M. Debeaux sur ce sujet. La question y est traitée à fond, je n'en présenterai qu'un court résumé.

Deux plantes se disputent dans les Flores le nom d'*E. vagans* L. : la plante d'Orient décrite par Salisbury sous le nom d'*E. ma-*

(1) Voyez séance précédente, p. 63.

nipuliflora, et celle de l'Ouest que Saint-Amans a nommée *E. decipiens*. Chaubard, collaborateur de Saint-Amans et auteur de la *Flore du Péloponèse et des Cyclades*, soutenait, en 1849, que l'*E. vagans* L. est le même que l'*E. manipuliflora* Salisb.; que l'espèce linnéenne ne dépasse pas, vers l'ouest, l'île de Crète et la Dalmatie, tandis que la plante de France est l'*E. decipiens* Saint-Amans. L'année suivante, Grenier et Godron publiaient, dans le 2^e vol. de la *Flore française*, une note de Reuter où ce savant botaniste prétend que la plante d'Orient est l'*Erica manipuliflora* Salisb., et celle de l'Ouest l'*E. vagans* L., dont l'*E. decipiens* Saint-Amans n'est qu'un simple synonyme. Il ajoute que la plante des localités citées par Linné concorde fort bien avec sa description. Ces localités sont le nord de l'Afrique peu facile à explorer à l'époque de Linné, Reuter en convient, et Tolosa soit Toulouse en France, soit Tolosa en Espagne.

Il fallait donc comparer les plantes avec les descriptions : c'est ce que fit Chaubard dans l'herbier Delessert à Paris, car la plante d'Orient est fort rare dans les herbiers français, et, dans une remarquable critique, il établit ainsi la synonymie des deux plantes :

Erica vagans L. — *E. verticillata* Forskal, *Fl. Ægypti et Arabiæ cent.*; *E. manipuliflora* Salisb., *Trans. Soc. bot.*; *E. multiflora* Decaisne, *Fl. Palest.* (non L.).

E. decipiens Saint-Amans, *Fl. agen.* — *E. multiflora* DC. *Fl. Fr.*; *E. vagans* GG., DC. *Prodr. ex parte*; *E. viridipurpurea* Lapeyrouse.

Parcourons les descriptions.

Linné donne à sa plante des rameaux *rudes divariqués*, des pédoncules *doubles* de la corolle, des fleurs *solitaires* en épis très-interrompus, des feuilles *courtes, rudes* sur les bords, marquées en dessous d'un sillon central. La plante de Saint-Amans, au contraire, a les rameaux *lisses* (en ne tenant pas compte des empreintes laissées par la chute des feuilles), droits, les feuilles étroitement canaliculées en dessous, *lisses* au bord, d'une longueur qui est le double de celles de la plante d'Orient, les fleurs *subverticillées* à l'aisselle des feuilles, disposées en long épi sur les vieilles tiges et ramassées au sommet sur les jeunes, les pédoncules aussi longs que les feuilles, *trois ou quatre fois*

plus longs que la corolle et réunis *trois ou quatre* dans un calicule ou petit godet.

Les caractères que Saint-Amans assigne à son *E. decipiens* conviennent donc parfaitement à la plante du Lyonnais, aussi bien qu'à celle du Mans que M. l'abbé Carret m'a confiée pour la séance. Je ferai passer en même temps sous vos yeux la plante des Pyrénées et celle d'Agen distribuée par M. Debeaux lui-même, sous le nom d'*E. vagans*, ainsi que celle que j'ai récoltée au mois de septembre à Chambaran, pour vous montrer par les épis vigoureux et compacts de cette dernière comment on a pu la confondre à première vue avec l'*E. multiflora*, enfin des échantillons de l'*E. multiflora* que j'ai récoltés au mois de novembre à Marseille. Cette plante, par la longueur et la largeur de ses feuilles, par ses fleurs tubuleuses et non en godet est bien distincte des deux autres. J'aurais désiré vous montrer la plante d'Orient, mais il m'a été impossible de me la procurer.

III. Outre les huit nouvelles décades d'espèces décrites par M. Michel Gandoger, la *Société agricole des Pyrénées-Orientales* a admis, dans sa publication, avons-nous dit, un travail que le même auteur a nommé : *Essai sur une nouvelle classification des Roses de l'Europe, de l'Orient et du bassin méditerranéen*. Cet opuscule, contenant 798 noms d'espèces, nombre auquel il a réduit les 1,500 de son premier projet, reproduit fidèlement, quoique sur une plus vaste échelle, les divisions générales adoptées par M. Crépin dans ses *Primitives*, et M. l'abbé Cottet dans son travail sur les Roses du Valais. L'auteur modifie avec assez d'à propos, croyons-nous, la section des *Sabiniées* de Crépin en en transportant une partie à la suite des *Villeuses*. Il a peut-être eu tort de créer pour cela une nouvelle subdivision (*Phalacroideæ* Gdgr.) qui ne se distingue pas des *Villeuses* par des caractères bien saillants.

Aux subdivisions connues jusqu'ici, il en a ajouté quelques-unes qui pourront faciliter le classement des espèces. Malheureusement, soit par suite d'une distraction fâcheuse, soit par erreur typographique, la sous-section des *Urbicæ* est indiquée d'une façon tout à fait contraire à la réalité.

Trattinnick, en 1823, dans son *Synodus botanica*, avait partagé le genre *Rosa* en 24 sous-genres auxquels il donnait les noms des botanistes les plus célèbres de son époque, tels

que Jacquin, Rau, Bieberstein, Kitaibel, De Candolle, etc. L'auteur du travail qui nous occupe ne pouvant se servir de l'œuvre de Trattinnick, laquelle ne correspondait plus aux divisions actuellement adoptées, a donné aux onze sous-genres qu'il a créés les noms d'un certain nombre de rhodographes avantageusement connus. Mais, quel que soit le mérite des botanistes qu'il a choisis, on regrette pour l'auteur qu'il n'y ait pas fait figurer le nom de Grenier, et qu'il ait remplacé, par un nom moins connu, le nom de Déséglise, dont les travaux ont donné depuis près de vingt ans une si forte impulsion à l'étude des Roses.

Si après la classification on aborde le détail des espèces, on demeure stupéfait de la légèreté, du sans-gêne de l'auteur et de son mépris des droits acquis. Citons seulement les faits qui nous sont le plus familiers :

Il attribue à tel botaniste une espèce qu'il n'a pas nommée (*Rosa coriaccens* Boullu), et l'indique comme décrite dans une publication (*Bull. de la Soc. dauph.*, 1875), où elle n'est pas même mentionnée.

Il suppose, contrairement à la vérité, que dans la 5^e édition de la *Flore* de M. Cariot, le *Rosa Friedlanderiana* est décrit à dents presque simples, et partant de cette prétendue erreur, il fait un *R. eriogena* Gdgr., *R. Friedlanderiana* Cariot non Besser.

Un auteur après la description d'une plante fait-il observer les variations qui s'y produisent en tel ou tel lieu, M. Gandoger en profite pour créer une espèce nouvelle (*Rosa nova* Gdgr., *R. collina* d'Angers Déségl. non Jacq.).

Un *Rosa* (probablement *R. silvatica* Tausch.), que la taille défigurait tous les ans, fut malencontreusement distribué dans les *Suites* à Billot, sous le nom de *R. ruralis* Déségl., vite M. Gandoger en fait un *R. pseudo-ruralis* Gdgr. Quelle valeur peut avoir une diagnose faite sur des échantillons défectueux, et quand on n'a pas vu la plante vivante et dans son état normal ?

Le *R. resinosoides* Crép. est une espèce à folioles glanduleuses en-dessous ; il le place dans une section à folioles non glanduleuses.

Il met, sous son nom, des espèces auparavant nommées par d'autres : ainsi le *R. transiens* Kerner (1870), *R. intricata* Gren.

(1864), devient en 1876 *R. transiens* Gdgr. De même *R. præcox* Boullu non hort. angl. (1872), *R. properata* Boullu (1873) est, en 1876, *R. properata* Gdgr.

Il change le nom publié par un auteur sous prétexte qu'il en avait déjà donné un autre à la même espèce, soit dans son herbier, soit dans ses envois : le *R. cordifolia* Chabert non Tratt., *R. cordata* Cariot (1872), devient, en 1876, *R. cardiophyllos* Gdgr. (1868 in herb.)

Il traite avec une hauteur insultante un botaniste distingué, parce qu'il aurait composé de grec et de latin un nom spécifique : *Rosa tenuicarpa* Déségl. (*nomen ineptum!*), *R. leptocarpa* Gdgr. Dans les œuvres de Déséglise, on trouve bien un *R. stenocarpa*, mais non *R. tenuicarpa*. Ce nom eut-il été employé, on ne pourrait pas dire qu'il est inepte, puisqu'il rendrait la pensée de l'auteur; ce serait seulement un nom hybride. M. Gandoger lui-même, en plus de dix endroits, donne des exemples d'une semblable hybridité : *Euroscæ*, *Eusepiacæ*, *Eurubiginosæ*, etc., etc.

Je dois, en finissant, signaler un défaut dont on a pu s'apercevoir dans ce qui précède et qui suffirait à déparer ce travail, fût-il irréprochable sous tous les autres rapports : c'est le besoin que l'auteur laisse trop paraître de tout rapporter à lui. La moindre modification faite à une section ou à une sous-section lui est un prétexte pour changer le nom qui l'accompagnait auparavant, quelquefois même sans modification appréciable, il la fait suivre de l'inévitable Gdgr. Le grand moyen qu'il emploie pour s'attribuer la création des sections, c'est de mettre des noms grecs à la place des noms latins. Il semble vouloir ainsi se poser en législateur suprême de la science des Roses. Toutefois, si ce travail est un guide dangereux pour l'étude d'un grand nombre d'espèces nouvelles, il peut en somme être utile comme classification aux botanistes qui ne posséderaient pas les travaux publiés avant lui.

2° M. BOULLU signale ensuite à la Société la découverte faite l'année dernière, par M. Chanrion, d'une nouvelle localité du rare *Carex Buxbaumii* Walh., au Châtelard, au-dessus du séminaire de l'Argentière près Ste-Foy (Rhône).

3° M. DEBAT présente à la Société deux importants envois de

Mousses provenant de MM. Payot, de Chamonix, et Châtelain, de Faverges (Savoie), membres correspondants de la Société.

I. *Envoi de M. Châtelain, de Faverges (Haute-Savoie).*

En quittant notre ville pour se fixer définitivement à Faverges, M. Châtelain, un de nos plus jeunes sociétaires, m'avait promis d'explorer avec soin la région qu'il habite, au point de vue bryologique. M. Châtelain a tenu sa parole, et ce premier envoi de sa part est pour nous un gage qu'il persévèrera dans ses recherches.

La collection expédiée par M. Châtelain est assez riche en espèces. Elle nous apprend que la Flore bryologique est variée aux environs de Faverges. Mais, comme il le dit lui-même dans sa lettre, M. Châtelain n'a pas eu le loisir de faire de longues excursions, et il s'est borné à recueillir ce qui était le plus à sa portée. Il ne faut donc pas s'attendre à la rencontre d'espèces rares; ce n'est pas non plus une flore bien caractérisée comme altitude: elle appartient à une région intermédiaire entre les plaines basses et les montagnes, et a l'allure d'une flore de transition, toutefois avec une tendance accusée vers une flore sous-alpestre. Son mérite le plus grand est la variété. Il y a tout lieu de croire que la localité explorée par M. Châtelain sera fertile en trouvailles, et que dès qu'il pourra aborder des altitudes plus grandes, nous aurons à enregistrer de bonnes espèces.

Pour vous donner une idée de l'envoi fait par notre collègue, je me bornerai aux citations suivantes; vous y remarquerez les noms de plusieurs Hépatiques :

Madotheca lœvigata.	Mastigobryum trilobatum.
Metzgeria furcata.	Grimmia ovata.
— pubescens.	Cinclidotus aquaticus.
Lepidozia tumidula.	Trichostomum topiaceum.
Calypogeia Trichomanis.	Barbula cœspitosa (cirrhata).
Jungermannia sphaerocarpa.	— fallax.
— obovata.	Polytrichum strictum.
— bicrenata.	Aulacomnium androgynum.
— barbata { var. lycopodioides.	Eurhynchium strigosum.
{ var. Schreberi.	Rhynchostegium tenellum.

La plupart des noms qui figurent dans cette liste et plusieurs autres que j'aurai pu y adjoindre, nous révèlent que le support calcaire domine aux environs de Faverges. Mais dans les ré-

gions aussi tourmentées que celles de la Haute-Savoie, les roches siliceuses ne doivent pas faire défaut, et cette circonstance nous permet de compter sur des rapprochements fréquents de Flores calcicole et silicicole intéressants à étudier. C'est un point que je recommande d'une manière toute spéciale aux observations de M. Châtelain.

II. Envoi de M. Payot, de Chamonix.

Dans le courant du mois de décembre dernier, M. Payot m'a fait parvenir un volumineux paquet de Mousses, fruit de ses récoltes de l'année 1876. J'ai examiné avec soin les nombreux échantillons expédiés, et leur ai assigné des noms aussi exactement que j'ai pu le faire. Sauf pour quelques spécimens incomplets à certains points de vue de la détermination, j'espère avoir évité toute erreur.

L'examen de cette importante collection ne soulève aucune observation spéciale ; à part les quelques espèces que l'on rencontre partout, nous avons là, ce à quoi on devait s'attendre, une flore alpestre. La nature chimique des sols étant très-variable dans une région aussi accidentée, les espèces calcicoles y coudoient les espèces silicicoles. Lorsqu'on rencontre les mêmes espèces que dans nos environs, elles se montrent en général sous forme de variétés trapues et robustes. On reconnaît à cette circonstance l'effet de la pression des neiges qui recouvrent pendant plusieurs mois le flanc des vallées et les dépressions des cols.

A côté d'un assez grand nombre d'espèces assez fréquentes dans les régions analogues à celles que M. Payot exploite avec le zèle qu'on connaît, sa collection renferme un grand nombre de formes, variations de types assez répandus. Mais en outre, elle nous fournit quelques espèces rares ou très-rares qui lui donnent une grande valeur. Ces espèces sont :

Le *Webera sphagnicola*, jolie Bryacée qui, ainsi que son nom l'indique, pousse au milieu des touffes de Sphaignes qui la dérobent souvent aux regards.

Le *Tetraplodon angustatus* trouvé pour la première fois en France par M. Payot, en 1864 ; il n'était connu encore qu'en Suède. Les échantillons envoyés sont richement fructifiés.

Le *Grimmia gigantea*, actuellement nommé *Geheebia cata-ractarum*. M. Payot a découvert une nouvelle localité de cette

belle espèce. En France, on la connaissait près de Luchon, dans les Pyrénées, et à la cascade de Pissevache près Martigny. Elle a toujours été trouvée à l'état stérile (1).

Les *Andreaea rupestris*, *petrophila*, *nivalis*, *grimseleana*; ces deux dernières espèces sont rares, même dans les localités qu'elles affectionnent.

Le *Ziera julacea*, malheureusement sans fruits.

Un *Hypnum* que nous avions d'abord cru devoir rapporter à l'espèce désignée sous le nom de *Breidlereri*, mais qui n'est qu'une forme appauvrie de l'*Hypnum ochraceum*.

Sous les désignations dubitatives de *Tayloria* ou de *Meesea*, M. Payot a envoyé deux tiges fructifiées d'une Mousse dans laquelle je n'ai reconnu qu'une forme exubérante de *Polhia elongata*. Faute de spécimens assez nombreux, nous n'avons pu analyser ce curieux échantillon (2).

Le *Cladodium fallax*, Bryacée à forme très-petite, à pédicelle courbé en col de cygne, terminé par une grosse capsule inclinée.

Trompé par l'apparence, j'avais cru rapporter à l'*Hypnum cordifolium* un échantillon assez remarquable par ses longs rameaux dressés et raides dépourvus de ramules. En définitive, c'est une espèce de déformation du *Climacium dendroides*.

Le *Dissodon Frœlichianus*, Mousse peu commune.

Aux espèces qui viennent d'être désignées, nous ajouterons les suivantes. Elles méritent à divers égards d'être signalées :

Dicranella subulata.	Bryum pallescens.
Hypnum Halleri.	— var. boreale.
Mnium serratum.	Hypnum (Limnobium) ochraceum.
— orthorhynchum.	Brachythecium glaciale.

(1) Le *Geheebia cataractarum* est beaucoup moins rare que je ne l'indique ici. Mieux renseigné depuis la rédaction de l'article, je dois reconnaître qu'il se rencontre fréquemment partout où il y a des cascades dans les régions montagneuses; mais comme il est toujours stérile, il passe inaperçu. Je tiens ce renseignement de M. Schimper.

(2) La ressemblance des feuilles de nos échantillons avec celles du *Webera nutans*, son port allongé, nous porterait à croire qu'ils représentent un cas d'hybridation entre cette dernière espèce et le *Polhia elongata*, dont ils offrent la capsule allongée munie d'un long col. Nous n'osons cependant pas nous prononcer, ne sachant pas si les deux espèces citées ci-dessus se rencontrent dans la même station que notre Mousse. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans toute la région explorée par M. Payot, elles n'y sont pas rares, et notamment le *Polhia elongata* qui est commun, et je puis même ajouter que certains échantillons faisant partie du même envoi présentent les deux Mousses réunies et vivant côte à côte.

Myurella julacea.	Grimmia montana ; je crois être certain de cette détermination, bien que l'échantillon soit stérile.
Dicranella squarrosa.	Aulacomnium palustre, var. imbricatum.
Weisia crispula, var. atrata.	Bryum pallens.
Webera nutans, var. robusta.	Dicranum falcatum.
— albicans.	— strictum? fort douteux.
Bryum capillare, var. cuspidatum.	Didymodon cylindricus.
— var. Ferchellii.	
Meesea uliginosa.	
Webera commutata, avec pl. mâles.	
Leptotrichum tortile.	

Par la forme du fruit, cette espèce peut facilement être confondue avec le *Leptotrichum tortile*; mais le faciès de la feuille et du tissu cellulaire l'en distingue complètement.

Vous voyez, Messieurs, que notre honorable correspondant ne reste pas oisif. Il me sera possible, grâce à sa libéralité, d'ajouter quelques-unes de ces espèces à l'herbier de la Société. Je crois être l'interprète de celle-ci en remerciant M. Payot du zèle qu'il déploie dans ses recherches, et des bonnes relations qu'il nous conserve.

L'article précédent était rédigé lorsque j'ai reçu un second envoi de M. Payot. Cet envoi, bien moins considérable que le premier, contient plusieurs formes qui méritent d'être signalées :

1° Le *Dicranella squarrosa* fructifié; c'est l'ancien *Dichodontium squarrosus* du *Bryologia europaea*;

2° Un grand nombre d'échantillons de *Bryum filiforme* (autrefois *Anomobryum julaceum*); ces échantillons varient par la grandeur, mais malheureusement sont stériles;

3° *Grimmia elongata*;

4° *Gymnostomum calcareum*;

5° *Philonotis fontana* var. *gracilescens*;

6° Un échantillon que je rapporte au *Philonotis capillaris*. J'ai d'abord cru y reconnaître une Mousse découverte par M. Payot lui-même et envoyée à M. Schimper qui, dans son *Synopsis*, l'a désignée provisoirement sous le nom de *Bryum filum*, tout en la considérant comme une altération d'un *Webera* quelconque. Mais les caractères concordent mieux avec ceux du *Ph. capillaris*, forme altérée, suivant M. Schimper, du *Ph. marchica*. D'ailleurs, dans un 2° échantillon de M. Payot, la même Mousse est mélangée au *Ph. marchica*, ce qui confirme la détermination.

7° Enfin quelques spécimens d'une Mousse dans laquelle M. Payot avait cru reconnaître l'*Anacolia Webbia*, genre de *Bartramiacées* dépourvu de péristome et à capsule lisse. L'indication de cette espèce aux environs du Mont-Blanc m'avait frappé d'étonnement. En effet, elle a été découverte aux Canaries, et n'a été retrouvée depuis que dans la province de Grenade (Espagne) et en Corse. Comparaison faite avec un échantillon authentique de l'*Anacolia Webbia* que je tiens de M. Husnot, j'ai pu me convaincre que, tout en offrant au premier coup d'œil une certaine ressemblance, l'échantillon de M. Payot n'a aucun caractère de l'*Anacolia*. Je le rapporte au *Philonotis marchica*. Comme la plante est stérile, j'ai dû la déterminer d'après l'étude des feuilles.

Voici le tableau comparatif des caractères fournis par l'examen des deux Mousses :

<i>Anacolia Webbia.</i>	<i>Philonotis marchica.</i>
Feuilles ovales à la base, puis brusquement rétrécies et très-longuement lancéolées ;	Feuilles uniformément et plus brièvement lancéolées à partir de la base.
Bords largement et fortement convolutés ;	Bords plans.
Limbe à dents petites, serrées.	Limbe à dents écartées, assez sail-lantes.
Cellules très-petites, délicates, à parois minces.	Cellules grandes, à parois épaisses.
Toute la plante offre un port plus roide que l'espèce ci-contre.	
La séance est levée.	

SÉANCE DU 8 MARS 1877

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Viviani-Morel, secrétaire, et adopté après une observation de M. Debat, sur le *Grimmia gigantea*.

La Société a reçu :

1° *Société nationale des sc. natur. de Cherbourg* : Compte-rendu de la séance extraord. du 30 déc. 1876 (Don du ministère) ;

2° *Bull. Soc. d'Etudes scient. de Lyon*, n° 2 — novembre 1874 à décembre 1876. Sommaire : *Notes et Observations sur les anomalies ornithologiques du Muséum* par M. J. de Montessus ; — *Sur les relations biologiques des Ammonites jurassiques* par A. Hatt, traduit par F. Chassignieux ;